



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-56088>

Département(s) de publication : **53**

Annonce n° **24-56088**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Conseil Départemental de la Mayenne

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation - extension du site et Musée Robert Tatin

**Description** : La présente consultation concerne une mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation - extension du site et Musée Robert Tatin. La technique d'achat retenue est celle du concours restreint sur Esquisse + en application des articles L. 2172-1, R2162-15 à R2162-26 et R2122-6 du code de la commande publique. La mission confiée au maître d'oeuvre sera une mission de maîtrise d'oeuvre déterminée en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur afférentes à la maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée (articles L2430-1 et suivants du Code de la commande publique). Les missions sont détaillées dans le règlement de concours - phase candidature. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 10,5 millions euro(s) H.T. dont env. 7,8 millions euro(s) H.T. pour l'enveloppe travaux bâtiment et 2,7 millions euro(s) HT pour les interventions sur les espaces extérieurs dans le périmètre d'intervention. La durée globale d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre s'étend jusqu'à la fin de l'année de parfait achèvement, soit 2031. Le concours est organisé en deux phases : - Première phase : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation. Au terme de cette première phase, 3 candidats, 4 maximum seront invités à participer à la seconde phase. - Deuxième phase : les participants remettent anonymement un dossier de projet de niveau Esquisse+. Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : - Architecte diplômé d'Etat disposant notamment de références en contexte patrimonial, obligatoirement mandataire ; - Un architecte paysagiste ayant une sensibilité vis-à-vis des parcs ou de contextes patrimoniaux, - Un ou des bureau(x) d'études techniques spécialisés dans les domaines du bâtiment suivants : VRD, structure, études thermiques, fluides, électricité, système de sécurité incendie (SSI), - Un bureau d'étude acoustique avec des

compétences en matière d'équipements culturels (musée, salle de diffusion) ; - Un économiste de la construction dans les domaines cités précédemment (T.C.E.) ; - Une compétence en ingénierie des systèmes d'information multimédia ; - Une compétence en conception graphique avec des compétences en signalétique intérieure et extérieure ; - Une compétence lumière appliquée à l'exposition ; - Un ordonnateur planificateur coordonnateur (OPC). L'équipe devra avoir les capacités à mener une démarche de type HQE, sans exigence de certification. Etant précisé en cas de groupement, que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences

**Identifiant de la procédure :** f0f5561f-0e22-4312-a4c7-417f0bd4b8a6

**Identifiant interne :** 2024MO04

**Type de procédure :** Restreinte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Dans le cas où les soumissionnaires se présenteraient sous la forme d'un groupement conjoint, l'acheteur exigera, après attribution du marché, le mandataire soit solidaire du groupement. Conformément à l'article R2142-4 du code de la commande publique un opérateur économique ne peut être mandataire que d'un seul groupement. En application de l'article R. 2142-21 du Ccp, un membre d'un groupement, autre que le mandataire, est autorisé à figurer dans plusieurs groupements avec les exceptions ci-après : - Le maître d'ouvrage n'autorise pas les architectes paysagistes, quelle que soit leur spécialité, à présenter leur candidature dans plus de cinq groupements différents. Les documents fournis aux concurrents en phase candidature sont : - Le règlement de concours - phase candidature (Rc) - Les annexes au Rc : Le cadre candidature (annexe 1) et le cadre de références (annexe 2) - Le programme technique complet - Le formulaire Dc1

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0000

**Titre :** Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation - extension du site et Musée Robert Tatin

**Description :** La présente consultation concerne une mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation - extension du site et Musée Robert Tatin. La technique d'achat retenue est celle du concours restreint sur Esquisse + en application des articles L. 2172-1, R2162-15 à R2162-26 et

R2122-6 du code de la commande publique. La mission confiée au maître d'oeuvre sera une mission de maîtrise d'oeuvre déterminée en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur afférentes à la maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée (articles L2430-1 et suivants du Code de la commande publique). Les missions sont détaillées dans le règlement de concours - phase candidature. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 10,5 millions euro(s) H.T. dont env. 7,8 millions euro(s) H.T. pour l'enveloppe travaux bâtiment et 2,7 millions euro(s) HT pour les interventions sur les espaces extérieurs dans le périmètre d'intervention. La durée globale d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre s'étend jusqu'à la fin de l'année de parfait achèvement, soit 2031. Le concours est organisé en deux phases : - Première phase : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation. Au terme de cette première phase, 3 candidats, 4 maximum seront invités à participer à la seconde phase. - Deuxième phase : les participants remettent anonymement un dossier de projet de niveau Esquisse+. Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : - Architecte diplômé d'Etat disposant notamment de références en contexte patrimonial, obligatoirement mandataire ; - Un architecte paysagiste ayant une sensibilité vis-à-vis des parcs ou de contextes patrimoniaux, - Un ou des bureau(x) d'études techniques spécialisés dans les domaines du bâtiment suivants : VRD, structure, études thermiques, fluides, électricité, système de sécurité incendie (SSI), - Un bureau d'étude acoustique avec des compétences en matière d'équipements culturels (musée, salle de diffusion) ; - Un économiste de la construction dans les domaines cités précédemment (T.C.E.) ; - Une compétence en ingénierie des systèmes d'information multimédia ; - Une compétence en conception graphique avec des compétences en signalétique intérieure et extérieure ; - Une compétence lumière appliquée à l'exposition ; - Un ordonnateur planificateur coordonnateur (OPC). L'équipe devra avoir les capacités à mener une démarche de type HQE, sans exigence de certification. Etant précisé en cas de groupement, que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences

**Identifiant interne** : S-PF-1451529

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Attestation d'inscription à l'ordre des architectes pour le mandataire

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Un tableau synthétique de la candidature avec détail des compétences dont le cadre est annexé au règlement de concours - phase candidature (Annexe 1 "Cadre de candidature"); - La présentation détaillée de 9 références dont le cadre est annexé au règlement de concours - phase candidature (Annexe 2. "Cadre de références"); 3 références maximum sont attendues pour l'architecte mandataire, 3 références maximum sont attendues pour l'architecte paysagiste et 3 références maximum sont attendues pour la compétence graphisme - signalétique / Les références présentées devront datées de moins de 10 ans. Les caractéristiques des références présentées devront être équivalentes aux prestations faisant l'objet du marché ; - Une note de présentation organisationnelle de l'équipe

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes** :

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 4

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Critere 1 : Qualité architecturale, paysagère et environnementale, inscription du projet dans l'existant et dans son environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Critere 2 : Caractéristiques techniques et compatibilité financière du projet

Pondération (points, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critere 3 : Respect du programme architectural, paysager et fonctionnel et d'organisation des espaces

Pondération (points, valeur exacte) : 30

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1451529,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1451529)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions du régime du concours :**

**Prix**

**Lieu de réception de la prime :** 1

**Informations complémentaires :** Les candidats admis à participer au concours sont en droit de bénéficier d'une prime de 55000 euro(s) HT, à la condition que les études remises soient conformes à l'ensemble des dispositions du règlement du concours - phase offre. Le maître d'ouvrage alloue les primes aux participants au concours au vu des propositions que lui soumet le jury. Le jury peut souverainement proposer de supprimer ou de réduire le montant de la prime prévue lorsque les prestations demandées n'ont pas été fournies ou ne correspondent manifestement pas au niveau de prestation ou aux exigences requis

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1451529>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 10/07/2024 à 12:00

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Avant la signature du marché pour le référé pré-contractuel. - 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat pour le référé contractuel. - Deux mois à compter de la publicité relative à la signature et à la consultation du contrat pour le recours en contestation de la validité du contrat. Le tribunal administratif peut être

saisi par courrier, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Conseil Départemental de la Mayenne

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 443928874

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [publications-joue@aws-france.com](mailto:publications-joue@aws-france.com)

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Conseil Départemental de la Mayenne

**Numéro d'enregistrement :** 22530001100015

**Adresse postale :** 39 rue Mazagran Cs 21429

**Ville :** Laval

**Code postal :** 53014

**Pays :** France

**Point de contact :** le Président

**Adresse électronique :** [sjmpa@lamayenne.fr](mailto:sjmpa@lamayenne.fr)

**Téléphone :** 0243665419

**Adresse internet :** <http://www.lamayenne.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.lamayenne.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Conseil Départemental de la Mayenne

**Numéro d'enregistrement** : 1673978

**Ville** : Laval

**Code postal** : 53014

**Pays** : France

**Adresse électronique** : sjmpa@lamayenne.fr

**Téléphone** : 0243665212

**Télécopieur** : 0243665422

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de  
passation de marché**

8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Nantes

**Numéro d'enregistrement** : 528334

**Adresse postale** : 6 allée de l'Île-Gloriette

**Ville** : Nantes

**Code postal** : 44041

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nantes@juradm.fr

**Téléphone** : 0255101002

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 5f909ebe-d197-4e0e-b9a3-ec9d34301a8c - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 14/05/2024 à 16:17

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 14/05/2024